



Le PASS ANNUEL DU CHÂTEAU

PASS SOLO 2026

COMMENT ADHÉRER ?

Sur place, à l'accueil du Château fort – Musée pyrénéen, accompagné d'une photo d'identité et de votre règlement.

Par courrier, en retournant le formulaire complété à l'adresse Château fort – Musée pyrénéen, 25 rue du fort 65100 Lourdes, accompagné d'une photo d'identité et de votre règlement par chèque à l'ordre du « musée Pyrénéen ». (Retrait du pass du château sous 15 jours).

VOS COORDONNÉES PERSONNELLES

☐ M ☐ Mme ☐ Mlle Nom :

Prénom : Date de naissance : / /

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

☐ J'accepte de recevoir les invitations, les offres et la newsletter.

RÈGLEMENT MONTANT DE 14€

☐ Chèque à l'ordre de Musée pyrénéen (pièce d'identité)

☐ Espèces (sur place) Un justificatif de paiement vous sera remis ☐ Carte bancaire (sur place)

avec la carte ☐ Chèque vacances (sur place)

CONDITIONS GÉNÉRALES

Le pass est valable un an à compter de la date de souscription. L'abonnement est strictement personnel et nominatif. Entrée sur présentation de la carte.

Les adresses postales et E-mail ainsi recueillies ne servent qu'à transmettre des éléments d'informations.

Les adresses électroniques collectées ne feront l'objet d'aucune cession à des tiers ni d'aucun traitement de la part du Château fort – Musée pyrénéen de Lourdes.

Conformément à la loi informatique et libertés n°2018-493 du 20 juin 2018 et la mise en place du règlement général sur la protection des données (RGDP), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, en nous adressant un courrier à Château fort – Musée pyrénéen, 25 rue du fort, 65100 Lourdes.

Fait à Le

Cachet de l'établissement

Signature de l'adhérent

Carte retirée le

Signature :